

Monitoring sur l'exclusion de l'aide sociale

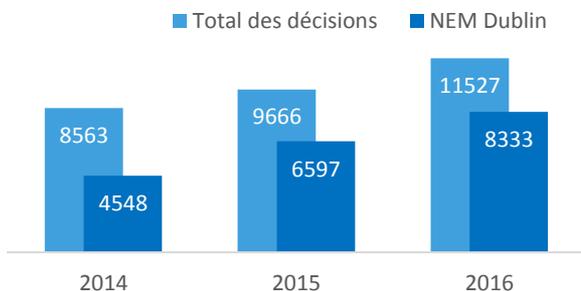
Rapport 2016 : résultats en bref



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

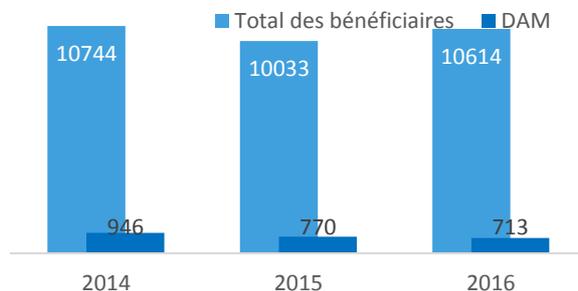
Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM

Décisions



En 2016, 11'527 décisions de non entrée en matière (NEM) ou négatives avec délai de départ fixé sont entrées en force, soit 19% de plus qu'en 2015. Les décisions NEM prises dans le cadre du système Dublin représentaient le 72% (68% NEM Dublin en 2015) de l'ensemble des décisions. Les personnes concernées reçoivent seulement l'aide d'urgence en cas de besoin.

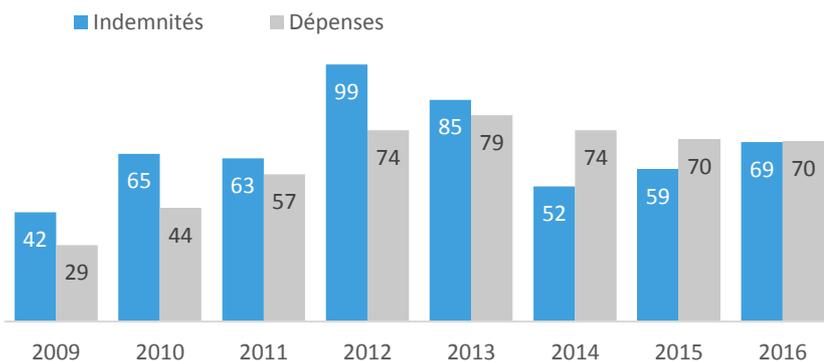
Bénéficiaires d'aide d'urgence



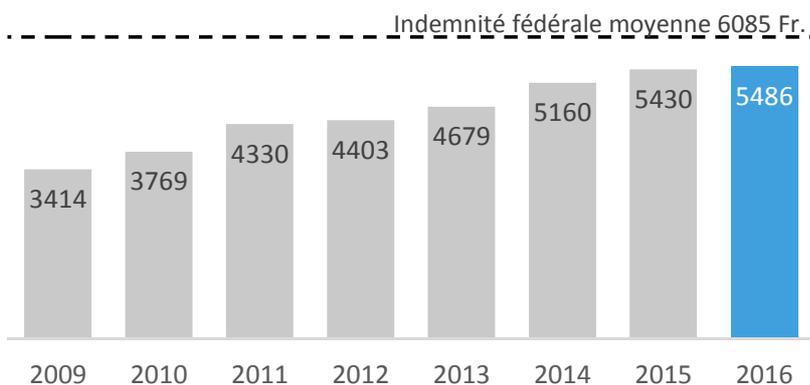
En 2016, 10'614 personnes ont bénéficié de l'aide d'urgence, soit 6% de plus qu'en 2015. Parmi ces 10'614 personnes, 713 personnes ont sollicité l'aide d'urgence suite à une demande d'asile multiple (DAM), c'est-à-dire pendant la procédure d'asile.

Indemnités fédérales et dépenses d'aide d'urgence (en millions de francs)

Les dépenses d'aide d'urgence se sont montées à 69.5 mios CHF en 2016, soit 1.1% de moins qu'en 2015. Les indemnités ont été supérieures aux dépenses pour 18 cantons. Dans 8 cantons, les dépenses ont été supérieures aux forfaits versés. 6 de ces 8 cantons (GE, JU, NE, SH, VD) ont utilisé la totalité des indemnités versées et ne disposent plus d'aucune réserve sur les années précédentes. Sur l'ensemble (2008 à 2016), les indemnités ont été supérieures aux dépenses de 55 mios de francs.



Dépenses d'aide d'urgence par décision (en francs)



Pour la période de 2008 à 2016, les dépenses moyennes par décision entrée en force se montaient à 5'486 francs et sont donc inférieures aux indemnités fédérales par décision. L'augmentation des dépenses moyennes est surtout due à l'augmentation du nombre de bénéficiaires. Depuis 2014, la moyenne est augmentée par les dépenses des personnes avec demande d'asile multiple. Les cantons ne reçoivent pas d'indemnités fédérales pour cette catégorie de personnes.

Durée de perception (en jour)

2015 : 129 jours
2016 : 122 jours

Taux de perception (en %)

2015 : 56%
2016 : 54%

Coûts par jour (en francs)

2015 : 54 francs
2016 : 53 francs

Les frais d'hébergement représentent le 48% des dépenses totales, les frais d'assistance le 23% et les frais médicaux le 29%.

Monitoring sur l'exclusion de l'aide sociale

Rapport 2016 : résultats en bref

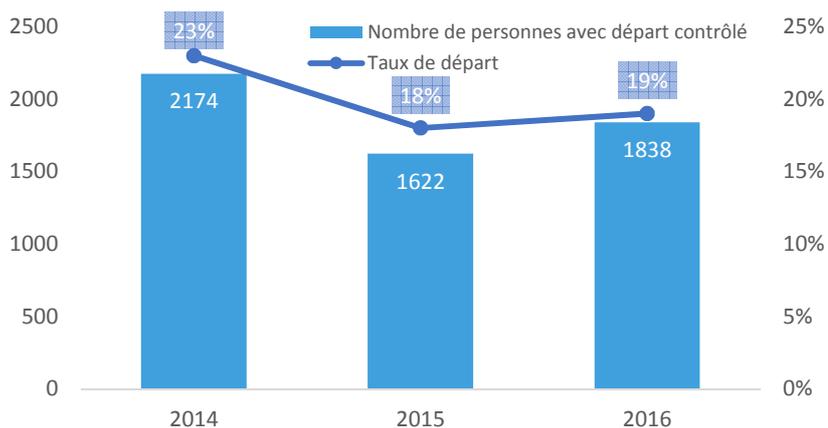
Les pays de provenance les plus représentés (par bénéficiaires d'aide d'urgence)

	2015	2016	
Afghanistan	373	837	↑
Erythrée	886	691	↓
Nigéria	630	552	↓
Ethiopie	404	526	↑
Algérie	472	458	↓

En 2016, le nombre de personnes en provenance d'Erythrée ayant débarqué au Sud de l'Italie a diminué et par conséquent, le nombre de bénéficiaires d'aide d'urgence également. Beaucoup de requérants d'asile d'Afghanistan ont émigré depuis l'Allemagne en Suisse. Une grande majorité des bénéficiaires d'aide d'urgence d'Erythrée et d'Afghanistan ont une décision NEM Dublin et donc l'exécution du renvoi de ces personnes est en principe simple. Le nombre de bénéficiaires du Nigéria et d'Algérie a diminué. Le traitement prioritaire et accéléré des procédures d'asile des personnes en provenance de ces pays avec un très faible taux de reconnaissance déploie ses effets. Les migrants en provenance d'Ethiopie ont été plus nombreux à accoster au Sud de l'Italie qu'en 2015. La situation concernant l'exécution du renvoi est difficile pour les personnes en provenance d'Ethiopie car un renvoi sous contrainte n'est pas possible.

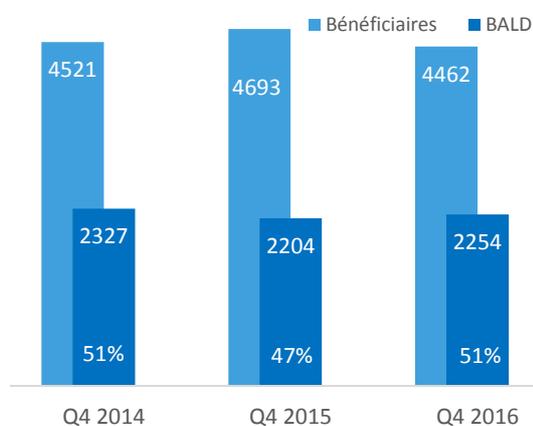
Départs contrôlés

Le taux de départ a augmenté légèrement par rapport à 2015 pour se situer à 19%. En chiffre absolu, 216 personnes en plus ont quitté la Suisse de manière contrôlée par rapport à 2015.



Perception de longue durée

Bénéficiaires de longue durée (BALD) par nationalité



	Trim. 4 2015	Trim. 4 2016
Ethiopie	149	228
Algérie	171	168
République populaire de Chine	38	98
Maroc	85	95
Mongolie	116	90

Au 4ème trimestre 2016, 51% des bénéficiaires sont des bénéficiaires de longue durée (BALD). Le nombre de BALD a augmenté de 50 personnes, soit 2.2% par rapport au 4ème trimestre 2015. 30% des BALD proviennent des 5 pays ci-dessus. L'augmentation du nombre de BALD d'Ethiopie est due aux difficultés liées à l'exécution des renvois. Concernant l'Ethiopie et la République populaire de Chine, plus de 69% des décisions entrées en force sont des décisions négatives.